AB3

Société par Actions Simplifiée
au capital de 13 482 650,00 Euros
Siège social : 8 Rue des Capucines
75002 PARIS
R.C.S : 493 371 405 PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23/05/2025

Le 23/05/2025,
à 11h,

Les associés de la société **AB3,** se sont réunis en Assemblée Générale mixte, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Deloitte & Associés, et Gatti Conseil, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.
Monsieur ADRIEN LEVY, préside la séance en qualité de Président
Monsieur FELIX LEVY est appelé en qualité de scrutateur et accepte cette fonction. Les associés présents désignent, à l'unanimité, Monsieur HUGO BROSSARD en qualité de secrétaire de séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport sur la gestion du groupe
- le rapport général des Commissaires aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,

FL

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

A titre extraordinaire :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur la réduction du capital,
- Réduction du capital d'une somme de 247 020 euros, par voie de rachat d'actions ;

Conditions et modalités de la réduction de capital ;

- Délégation de pouvoirs au Président pour réaliser cette réduction de capital et modifier corrélativement les statuts de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport général des Commissaires aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS PRISES A TITRE ORDINAIRE

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **1 615 165,22** Euros.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice** de **1 615 165,22** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **25 349 216,37** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **26 964 381,59** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **26 964 381,59** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 25 339 346,59 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 1 625 035,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1,21 Euros.

FL

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2023	1 631 802		
31/12/2022	1 542 191		
31/12/2021	1 516 264		

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.
Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FL

RESOLUTIONS PRISES A TITRE EXTRAORDINAIRE

Résolution n° 6

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le président à réduire le capital social de 247 020 euros, pour le ramener de 13 482 650 euros à 13 235 630 euros, par voie de rachat de 24 702 actions, appartenant à Monsieur Benjamin LEVY, associé, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, au prix unitaire de 72.32 euros et lui donne tous pouvoirs de réaliser, ou non, au vu des oppositions éventuelles, et dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'expiration du délai d'opposition ou du rejet des oppositions, cette réduction de capital et constater le rachat et l'annulation des actions.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées sera imputé sur le poste « report à nouveau », tels que figurant au bilan de la société, arrêté à la date du 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 7

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président à l'effet de procéder, dans les conditions définies aux résolutions ci-dessus, au rachat des actions et à la réduction de capital qui en découle et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 8

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président de l'assemblée
Monsieur Adrien LEVY

Monsieur Hugo BROSSARD
Secrétaire

Monsieur Félix LEVY
Scrutateur

AB3

S.A.S. au capital de 13 482 650,00 Euros
Siège social : 8 Rue des Capucines
75002 PARIS
R.C.S : 493 371 405 PARIS

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

En sa qualité de holding, les résultats de la société AB3 dépendent essentiellement de la bonne tenue de ceux de sa filiale à 99,99 %, la société AB2 dont l'exercice 2023 a été marqué par :

L'investissement dans divers nouveaux fonds

Au cours de cet exercice social, nous n'avons pas réalisé de chiffre d'affaires au même titre que l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **-4 112,45** Euros pour l'exercice, contre **48 720,25** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **-4 112,45** Euros au 31/12/2024 contre **48 720,25** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2024 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2024 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2024 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2024 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **1 611 050,77** Euros, contre **3 157 573,86** Euros pour l'exercice précédent.
Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2024, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **1 615 165,22** Euros contre un bénéfice de **3 108 854,57** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la Société poursuit sont activité d'Holding financière et nos résultats dépendent toujours de ceux de notre filiale AB2 pour laquelle nous prévoyons de poursuivre notre stratégie d'investissement en private equity majoritaire et en direct.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	26 798 344	99.99	44 135 864	44 135 864					
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucunes participations :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucun contrôle supplémentaire.

COMPTES CONSOLIDES – GESTION DU GROUPE

Depuis le 1er janvier 2024, le groupe AB3 n'est plus dans l'obligation de produire des comptes consolidés. En effet, la cession de la société ARTEUM fait redescendre les seuils. Cependant, il a été décidé d'établir une consolidation contractuelle car la politique d'investissement du groupe en private equity et en direct devrait lui refaire passer au-dessus des seuils.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **44 135 889,01** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **44 135 889,01** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **44 135 889,01** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **140 398,96** Euros, contre **139 116,38** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **41 953 010,95** Euros, contre **44 201 217,84** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **2 323 277,02** Euros contre **75 341,55** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **2,00** Euros au 31/12/2024, contre **0,96** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **4 114,45** Euros, contre **-48 719,29** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2024** fait ressortir **un bénéfice** de **1 615 165,22** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **25 349 216,37** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **26 964 381,59** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 25 339 346,59 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 1 625 035,00, sur les trois derniers exercices (art. 243 Bis du Code général des impôts) Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1,21 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2023	1 631 802		
31/12/2022	1 542 191		
31/12/2021	1 516 264		

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.

Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.
Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Vos Commissaires aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Les comptes de la société AB3 étant certifié par DELOITTE & ASSOCIES et GATTI CONSEIL, Commissaires aux Comptes, implique que nous sommes tenues de publier des informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients depuis le 01/01/2009 (art. L441-6-1, al.1).
A ce titre vous trouverez un tableau récapitulatif indiquant la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (art. D441-4).

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2024 par date d'échéance				
	Moins de 30 jours	*De 30 à 60 jours*	*Plus de 60 jours*	*Total*
	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024
**Dettes à échoir*				
***Dettes échues*	432		659.21	1 091.21
Montant Total TTC	432		659.21	1 091.21
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	10.24%		16.03%	26.54%
Nombre de facture	1		1	2

* dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture
** dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

Tableau du solde des créances clients au 31/12/2024 par date d'échéance				
	Moins de 30 jours	*De 30 à 60 jours*	*Plus de 60 jours*	*Total*
	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024
**Créances à échoir*				0
***Créances échues*				0
Montant Total TTC				0
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice				0

* créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture
** créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeants, membres du Comité de Direction ou des Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui est appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

OPERATIONS D'ACHAT ET SE SOUSCRIPTION D'ACTIONS – ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

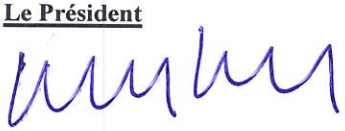
Aucune opération d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé, en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-117 à L.225-186 du Code de commerce.

En outre, aucune attribution d'actions gratuites n'a été effectuée au profit des salariés et/ou dirigeants ne détenant pas plus de 10% du capital social au cours de ce même exercice, en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 15/05/2025

Le Président



Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 44 276 287,97€
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 615 165,22€, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Faits majeurs de l'exercice

En sa qualité de holding, les résultats de la société AB3 dépendent essentiellement de la bonne tenue de ceux de sa filiale à 99,99 %, la société AB2 dont l'exercice 2024 a été marqué par :

- Une réduction de capital par le rachat de 28 237 actions appartenant à François LEVY par la société. AB3 a reçu une avance en compte courant de sa filiale AB2 pour financer l'opération.
- L'investissement dans divers nouveaux fonds.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement post-clôture

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Consolidation
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application du règlement ANC n°2019-09

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation et les titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur comptable des titres de participation et des titres immobilisés est supérieure à la valeur d'utilité, une dépréciation est constituée pour la différence. Pour les titres détenus dans des sociétés par le groupe AB, la valeur d'utilité est principalement déterminée par référence à la valeur des capitaux propres consolidés de l'entité dans les comptes du Groupe, et tient également compte le cas échéant, d'éléments d'évaluation complémentaires, obtenus par exemple dans le cadre des tests de dépréciation réalisés aux bornes du Groupe (DCF, transactions comparables).

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire (valeur de cession en fonction de la liquidité, de l'exigibilité et du caractère certain de la créance) reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	44 135 864 25		
TOTAL	**44 135 889**		
TOTAL GENERAL	**44 135 889**		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			44 135 864 25	
TOTAL			**44 135 889**	
TOTAL GENERAL			**44 135 889**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25		25
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**25**		**25**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 156	8 156		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	282 438	282 438		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 032 683		2 032 683	
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**2 323 277**	**290 594**	**2 032 683**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 065
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**7 065**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

AB3 – ANNEXES 31/12/2024

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 376 502	10.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales rachetées pendant l'exercice suite à une réduction de capital	28 237	10.00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 348 265	10.00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2. La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.

Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Variation des capitaux propres

	Début exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Réduction de capital	Fin exercice
Capital	13 765 020			-282 370	13 482 650
Primes et écarts de réévaluation					
Réserve légale	1 505 979.36				1 505 979.36
Report à nouveau	25 821 363.91	1 477 052.57		-1 949 200.11	25 349 216.37
Résultat	3 108 854.57	-3 108 854.57		1 615 165.22	1 615 165.22
Dividendes		1 631 802	-1 631 802		
Reserve spéciale artiste vivant					
Provisions réglementées					
TOTAL	**44 201 217.84**	**0**	**-1 631 802**	**-616 404.89**	**41 953 010.95**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Aucun engagement financier donné et reçu sur l'exercice.

Consolidation

Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2024.
La société n'est pas obligée d'établir des comptes consolidés.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	7 066€
TOTAL	7 066€

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	33 314 844	99.99	44 135 864	44 135 864			50 000	3 198 234	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 06/06/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	44 135 864		44 135 864	99,68	44 135 864	99,68
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	25		25	0,00	25	0,00
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***44 135 889***		***44 135 889***	99,68	***44 135 889***	99,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					13 679	0,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	140 399		140 399	0,32	125 437	0,28
Charges constatées d'avance					1 554	0,00
TOTAL (II)	***140 399***		***140 399***	0,32	***140 670***	0,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***44 276 288***		***44 276 288***	100,00	***44 276 559***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 06/06/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 13 482 650)	**13 482 650**	30,45	**13 765 020**	31,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 505 979	3,40	1 505 979	3,40
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 349 216	57,25	25 821 364	58,32
Résultat de l'exercice	***1 615 165***	3,65	***3 108 855***	7,02
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***41 953 011***	94,75	***44 201 218***	99,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 032 683	4,59	41 850	0,09
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 156	0,02	33 491	0,08
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	282 438	0,64		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***2 323 277***	5,25	***75 342***	0,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***44 276 288***	100,00	***44 276 559***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 06/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			2	100,00	1	100,00	1	100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***2***	100,00	***1***	100,00	***1***	100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			-4 112	N/S	48 720	N/S	-52 832	-108,43
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***-4 112***	N/S	***48 720***	N/S	***-52 832***	-108,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**4 114**	N/S	**-48 719**	N/S	**52 833**	108,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1 658 436	N/S	3 187 424	N/S	-1 528 988	-47,96
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 658 436***	N/S	***3 187 424***	N/S	***-1 528 988***	-47,96
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			47 385	N/S	29 850	N/S	17 535	58,74
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***47 385***	N/S	***29 850***	N/S	***17 535***	58,74
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 611 051**	N/S	**3 157 574**	N/S	**-1 546 523**	-48,97
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 615 165**	N/S	**3 108 855**	N/S	**-1 493 690**	-48,04

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 06/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 658 438***	N/S	***3 187 425***	N/S	***-1 528 987***	-47,96
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***43 273***	N/S	***78 571***	N/S	***-35 298***	-44,91
RÉSULTAT NET	**1 615 165** *Bénéfice*	N/S	**3 108 855** *Bénéfice*	N/S	**-1 493 690**	-48,04
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AB3

Société par actions simplifiée

8 rue des Capucines, PARIS 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

GATTI Conseil

68, rue Albert Perdreaux 78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

AB3

Société par actions simplifiée

8 rue des Capucines, PARIS 75002, IDF

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société AB3

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 22 mai 2025

Les commissaires aux comptes

GATTI Conseil Deloitte & Associés



Bertrand GATTI Benjamin HADDAD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 18/04/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	44 135 864		44 135 864	99,68	44 135 864	99,68
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	25		25	0,00	25	0,00
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***44 135 889***		***44 135 889***	99,68	***44 135 889***	99,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres					13 679	0,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	140 399		140 399	0,32	125 437	0,28
Charges constatées d'avance					1 554	0,00
TOTAL (II)	***140 399***		***140 399***	0,32	***140 670***	0,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***44 276 288***		***44 276 288***	100,00	***44 276 559***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 18/04/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 13 482 650)	**13 482 650**	30,45	**13 765 020**	31,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 505 979	3,40	1 505 979	3,40
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 349 216	57,25	25 821 364	58,32
Résultat de l'exercice	***1 615 165***	3,65	***3 108 855***	7,02
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***41 953 011***	94,75	***44 201 218***	99,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 315 121	5,23	41 850	0,09
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 156	0,02	33 491	0,08
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***2 323 277***	5,25	***75 342***	0,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***44 276 288***	100,00	***44 276 559***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 18/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			2	100,00	1	100,00	1	100,00
Total des produits d'exploitation (I)			***2***	100,00	***1***	100,00	***1***	100,00
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			-4 112	N/S	48 720	N/S	-52 832	-108,43
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***-4 112***	N/S	***48 720***	N/S	***-52 832***	-108,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**4 114**	N/S	**-48 719**	N/S	**52 833**	108,44
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			1 658 436	N/S	3 187 424	N/S	-1 528 988	-47,96
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***1 658 436***	N/S	***3 187 424***	N/S	***-1 528 988***	-47,96
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			47 385	N/S	29 850	N/S	17 535	58,74
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***47 385***	N/S	***29 850***	N/S	***17 535***	58,74
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 611 051**	N/S	**3 157 574**	N/S	**-1 546 523**	-48,97
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**1 615 165**	N/S	**3 108 855**	N/S	**-1 493 690**	-48,04

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Présenté en Euros Edité le 18/04/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 658 438***	N/S	***3 187 425***	N/S	***-1 528 987***	-47,96
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***43 273***	N/S	***78 571***	N/S	***-35 298***	-44,91
RÉSULTAT NET	**1 615 165** *Bénéfice*	N/S	**3 108 855** *Bénéfice*	N/S	**-1 493 690**	-48,04
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 44 276 287,97€
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 615 165,22€, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Faits majeurs de l'exercice

En sa qualité de holding, les résultats de la société AB3 dépendent essentiellement de la bonne tenue de ceux de sa filiale à 99,99 %, la société AB2 dont l'exercice 2024 a été marqué par :

- Le rachat par la société de 28 237 actions appartenant à François LEVY.
- L'investissement dans divers nouveaux fonds.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement post-clôture

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Consolidation
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application du règlement ANC n°2019-09

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres de participation et les titres immobilisés sont valorisés au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur comptable des titres de participation et des titres immobilisés est supérieure à la valeur d'utilité, une dépréciation est constituée pour la différence. Pour les titres détenus dans des sociétés consolidées par le groupe AB, la valeur d'utilité est principalement déterminée par référence à la valeur des capitaux propres consolidés de l'entité dans les comptes du Groupe, et tient également compte le cas échéant, d'éléments d'évaluation complémentaires, obtenus par exemple dans le cadre des tests de dépréciation réalisés aux bornes du Groupe (DCF, transactions comparables).

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire (valeur de cession en fonction de la liquidité, de l'exigibilité et du caractère certain de la créance) reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	44 135 864 25		
TOTAL	**44 135 889**		
TOTAL GENERAL	**44 135 889**		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			44 135 864 25	
TOTAL			**44 135 889**	
TOTAL GENERAL			**44 135 889**	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	25		25
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**25**		**25**

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 156	8 156		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 315 121	2 315 121		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**2 323 277**	**2 323 277**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 065
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**7 065**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL		

AB3 – ANNEXES 31/12/2024

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 376 502	10.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	28 237	10.00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 348 265	10.00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2. La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.

Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Variation des capitaux propres

	Début exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin exercice
Capital	13 765 020		-282 370	13 482 650
Primes et écarts de réévaluation				
Réserve légale	1 505 979.36			1 505 979.36
Report à nouveau	25 821 363.91	1 477 052.57	-1 949 200.11	25 349 216.37
Résultat	3 108 854.57	-3 108 854.57	1 615 165.22	1 615 165.22
Dividendes		1 631 802	-1 631 802	
Reserve spéciale artiste vivant				
Provisions réglementées				
TOTAL	**44 201 217.84**	**0**	**-2 248 206.89**	**41 953 010.95**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Aucun engagement financier donné et reçu sur l'exercice.

Consolidation

Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2024. La société n'est pas obligée d'établir des comptes consolidés.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	7 066€
TOTAL	7 066€

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	32 305 020	33 314 844	99.99	44 135 864	44 135 864			50 000	3 480 672	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

AB3

Société par actions simplifiée

8 rue des Capucines, PARIS 75002, IDF

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

GATTI Conseil

68, rue Albert Perdreaux,

78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

AB3

Société par actions simplifiée

8 rue des Capucines,

PARIS 75002

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société AB3

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 17 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Conventions règlementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 :

Aucune.

1) Conventions règlementées tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 :

Entre la société AB3 et la société AB2

Personne(s) et partie(s) intéressée(s) :

- La société AB3 est associée détenant plus de 10% des droits de vote de la société AB2,
- Monsieur Adrien LEVY est président et membre des Comité de Direction des sociétés AB2 et AB3,
- Monsieur Félix LEVY, Madame Sarah-Louise LEVY, Monsieur Benjamin LEVY et Monsieur François LEVY sont membres du Comité de Direction des sociétés AB2 et AB3,

Nature : Convention de trésorerie,
Date : 26 mai 2009
Durée : un an renouvelable par tacite reconduction par période de même durée,
Modalités : la société AB2 s'engage à mettre à la disposition de la Holding AB3 son éventuel excédent de trésorerie. La société AB2 pourra également se financer par voie d'avances auprès de la Holding AB3. Ces avances ou dépôts sont rémunérés au taux de rendement de la SICAV de trésorerie la plus utilisée pendant l'année écoulée dans la limite du taux maximal d'intérêt fiscalement déductible.

Exécution de la convention : À la clôture de l'exercice, le solde du compte courant inscrit au passif de la Société AB3 s'élève à 41 850.34 euros. Ce compte courant a généré des intérêts à hauteur de 29 850.34 euros.

2) Conventions règlementées autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31/12/2024 :

Entre la société AB3 et la société AB2

Personne(s) et partie(s) intéressée(s) :

- La société AB3 est associée détenant plus de 10% des droits de vote de la société AB2,
- Monsieur Adrien LEVY est président et membre des Comité de Direction des sociétés AB2 et AB3,
- Monsieur Félix LEVY, Madame Sarah-Louise LEVY, Monsieur Benjamin LEVY et Monsieur François LEVY sont membres du Comité de Direction des sociétés AB2 et AB3,

Nature : Convention d'intégration fiscale,

Date : 31 mars 2014

Durée : cinq ans à compter du 1er janvier 2014, renouvelable par tacite reconduction par période de même durée,

Modalités : cette convention a pour objet de rendre la société AB3 seule redevable de l'impôt sur les sociétés dus par le groupe formé avec sa filiale AB2, en application des dispositions des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. La société AB2 versera à la société AB3, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés et des contributions du Groupe, une somme égale à l'impôt sur les sociétés et contributions que la filiale AB2 aurait dû verser au Trésor Public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré.

Exécution de la convention : A la clôture de l'exercice, aucune somme n'a été enregistrée, tant à l'actif qu'au Passif de la Société AB3, en exécution de cette convention.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 22 mai 2025

Les commissaires aux comptes

GATTI Conseil Deloitte & Associés

BERTRAND GATTI

Bertrand GATTI Benjamin HADDAD